

Questions orales

M. Siddon: ... ce qui pourra ouvrir un nouveau secteur d'activité aux pêcheurs canadiens et permettra de garder les sommes en cause entre les mains de Canadiens et dans les poches de pêcheurs canadiens. C'est pour cette raison que l'autorisation a été donnée.

M. MacLellan: Je savais que les thons voyageaient en groupe mais je ne savais pas qu'ils portaient des visas.

Des voix: Oh, oh!

M. MacLellan: Il n'est pas question d'apprendre quoi que ce soit des Japonais. Nous ne possédons pas de flotte de pêche au thon rouge. Il en coûterait 1,5 millions de dollars pour affréter un de ces navires. Le ministre est allé à l'encontre de tous les principes de gestion des pêches.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député fait valoir un argument avec énergie mais je lui demande d'adresser sa question au ministre.

LES RESSOURCES CANADIENNES—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, je veux que le ministre explique pourquoi il distribue à tous vents les ressources de la population canadienne à seule fin de renflouer cette entreprise appartenant à des conservateurs.

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, le fait est que nous ne possédons pas d'industrie de pêche hauturière au thon parce que le gouvernement précédent ne s'est jamais donné la peine d'encourager l'émergence d'une telle industrie et de donner aux pêcheurs canadiens la possibilité d'exploiter de nouvelles pêches, ce que nous avons fait dans ce cas-ci. Et j'en suis fier.

* * *

• (1450)

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

LE PROJET DE LOI MODIFIANT LA LOI SUR LES BREVETS—LA POSITION DES ÉTATS-UNIS

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations qui trouve malveillante l'idée qu'il existe quelque rapport entre le nouveau projet de loi sur les brevets et les négociations sur le libre-échange. Le ministre peut-il nier que les Américains ont toujours soutenu, tant le comité sénatorial des finances que le président des États-Unis, qu'aucun accord global sur le libre-échange ne serait conclu tant que la législation canadienne sur la propriété intellectuelle et sur les brevets ne serait pas conforme à la législation américaine? En fait, le projet de loi C-22 n'est-il pas le produit de ces négociations?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, après toutes ces phrases à la négative, je me demande si je pourrais répondre au député par un seul mot. En fait, la mesure ne concerne absolument pas les négociations sur le libre-échange. Elle tend plutôt à intensifier la recherche médicale au Canada, afin que des scientifiques canadiens trouvent des remèdes au cancer, à la maladie d'Alzheimer et à bien d'autres maladies, comme la

fibrose kystique et ainsi de suite. J'espère que nous avons réussi en même temps à protéger les intérêts des consommateurs canadiens. En passant, nous rejoignons avec cette mesure les initiatives des autres pays industrialisés de l'Occident en matière de brevets.

LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, ce n'est pas trop demander, il me semble, que de s'attendre à ce qu'on réponde à une question sans reprendre la même ritournelle selon laquelle le Canada sera l'initiateur de toute une gamme de médicaments, alors qu'on n'a rien prévu pour obliger les sociétés à s'y employer.

J'ai posé au ministre une question toute simple. Peut-il nier que des porte-parole américains, dont le président des États-Unis lui-même, ont à maintes reprises affirmé qu'ils n'entameraient pas de discussions en vue d'aboutir à un traité sur la libéralisation complète du commerce sans qu'on ait tranché, entre autres, des questions comme celles du bois d'oeuvre, du pétrole, des investissements étrangers et des brevets?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, pour répondre à l'entrée en matière du député, j'ai déjà annoncé des nouveaux crédits de 770 millions de dollars destinés à la recherche et au développement.

M. McCurdy: Et pour répondre à la question?

M. Andre: Je crois que la réponse est non. Je n'en suis pas tout à fait sûr, étant donné les négations que contenait la question du député. En somme, cette affaire ne concerne pas du tout les négociations sur le libre-échange, mais bien plutôt les intérêts du Canada.

Le député a beaucoup d'imagination...

M. Waddell: Ridicule!

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. La parole est au député d'Annapolis Valley—Hants.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LE RAPPORT DE LA COMMISSION FORGET—LA SITUATION DES PRÉ-RETRAITÉS

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley—Hants): Monsieur le Président, ma question fait suite en réalité à celles du député de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine Est et du député de Nickel Belt. Elle s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration à qui j'en ai donné préavis. Je ne répéterai pas les questions précédentes.

Le ministre ne pense-t-il pas que si le gouvernement prend du temps pour étudier le rapport de la Commission Forget, c'est parce qu'il existe de nombreuses opinions contradictoires, alors que la recommandation unanime de ce rapport visait à supprimer le règlement sur les revenus de pension? Le gouvernement a pris trois ans pour proposer une politique réaliste. En dépit des bonnes intentions dont il a fait preuve vendredi, il a fait des anciens combattants des citoyens de deuxième ordre en aidant modérément ceux qui peuvent obtenir un deuxième